

Solutions racinaires Maïs

FICHE D'IDENTITÉ

- **DAKOTA®-P** : marque déposée BASF
- **Autorisation de vente N°** : 2090113.
- **Composition** : 212,5 g/L de dmta-p + 250 g/L de pendiméthaline.
- **Formulation** : EC (Concentré émulsionnable).
- **Usages autorisés** : maïs : 4 L/ha en pré-levée ou post-levée à partir de 1 feuille ; sorgho, millet, moha : 4 L/ha en post-levée à partir de 3 feuilles ; Miscanthus : 4 L/ha en post-levée à partir de 3 feuilles.
- **Classement toxicologique** :



- H315 : Provoque une irritation cutanée.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Délai avant récolte (DAR)** : 100 jours maïs, millet, moha grain et sorgho / 90 jours pour le maïs, millet, moha fourrage.
 - **Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 m
 - **Délai de rentrée dans la culture** : 48 heures après le traitement
 - **Conditions d'emploi** : Délai à respecter entre l'application de DAKOTA®-P et l'implantation ou le semis de la culture suivante destinée à l'alimentation humaine :
 - 190 jours pour les légumes racines et tubercules,
 - 200 jours pour les légumes bulbes,
 - 200 jours pour les légumes feuilles,
 - 140 jours pour les céréales (sauf avoine 200 j),
 - 250 jours pour les cultures de crucifères,
 - 300 jours pour la betterave sucrière,
 - 200 jours pour les autres cultures.

Remarque :
Les cultures listées ci-dessous ne sont pas concernées par ces restrictions puisque des préparations à base de pendiméthaline ou dmta-p sont autorisées sur ces cultures en France ou en Europe :
- **les légumes racines et tubercules** : Carotte, céleris / céleris-rave et scorsonère
- **les légumes bulbes** : Ail, échalote et oignon
- **les légumes feuilles** : Laitue et autres salades
- **les cultures de crucifères** : Chou et colza
pour **les autres cultures** : Asperge, aubergine, concombre, féverole de printemps, fenouil, haricot, lentille, lupin, maïs, maïs doux, melon, millet, moha, plantes aromatiques pois de conserve, pois-chiche, pois protéagineux de printemps, pomme de terre, tomate, poireau, soja, sorgho, tabac et tournesol.

Protection de l'utilisateur lors de la manipulation des produits : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

Conditionnement : bidon de 5 L (groupe par 4) – bidon de 20 L.

Dangereux - Respecter les précautions d'emploi, lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation

10 GESTES RESPONSABLES ET PROFESSIONNELS DE LA PULVÉRISATION

- | AVANT L'APPLICATION | |
|---------------------|--|
| | 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. |
| | 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation. |
| | 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). |
| | 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. |
| | 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). |
| | 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur. |
-
- | PENDANT L'APPLICATION | |
|-----------------------|---|
| | 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. |
-
- | APRÈS L'APPLICATION | |
|---------------------|--|
| | 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. |
| | 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. |
| | 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®. |
- ® Marque déposée Sté PANTEK France
- | CONTACTS UTILES | |
|---|--|
| Informations techniques FDS | BASF Agro N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr |
| Une question de santé | MSA Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887 |
| En cas d'urgence (incident ou accident) | BASF Agro Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33 |
| Collecte des emballages vides | ADIVALOR N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr |

DUFRESNECORRIGANSARLETT - Edition de octobre 2012 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 626MAIHED0712R. Crédit photos : BASF.

BASF Agro S.A.S. - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex - Tel. 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr

Solution racinaire à large spectre pour un désherbage économique de votre maïs



Dakota®P

Solution racinaire
www.agro.bASF.fr

BASF
The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

